



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration de la FSU au CHCTA du 7 février 2019

Madame la Rectrice,
Monsieur le Secrétaire Général Adjoint,

Les DHG, dotations horaires globales, sont actuellement présentées dans les conseils pédagogiques des EPLE. La DHG définit le nombre d'heures nécessaires pour les enseignements dues aux élèves par semaine. Elles sont une émanation des textes, décrets de l'éducation nationale. La DHG est fournie au chef d'établissement par les DSDEN.

Par voie de conséquence la DHG détermine les ouvertures et fermeture de postes d'enseignants.

La détermination d'une DHG est complexe et sa répartition tout autant. Elle est source de nombreux questionnements.

Au fur à mesure des réformes subies et des pertes d'heures qui en découlent, nous enseignants, avons dû nous intéresser de très près à ce fameux calcul. Il faut savoir que pour la voie professionnelle, 2 élèves en moins dans une division fait perdre 1h de dédoublement par semaine pour ladite division.

Certains collègues se sont donc spécialisés dans les calculs de DGH. Ils consacrent énormément de temps à travailler sur les textes pour comprendre, analyser, calculer, vérifier voire même réaliser des outils de vérification.

Quel étonnement lorsque l'on compare les DHG de chaque lycée. Aucune des présentations des DSDEN n'est identique.

Quelle violence ressentie, lorsque nous remarquons que des dotations ont été amputées de dizaines d'heures, que les heures de co-intervention ne sont pas dotées comme indiqué dans les textes, que les divisions perdent des élèves sur le papier, que le calcul des heures complémentaires n'est pas appliqué dans les règles, que les heures facultatives proposées aux élèves de CAP ne sont pas données dans la DGH, que les IMP sont ponctionnées dans la DHG au lieu d'être données dans une enveloppe à part.

Nous ressentons comme du mépris à notre égard.
Quand nous voyons le résultat, nous sommes dépités voire écœurés !

Nous imaginons que les services administratifs doivent avoir une telle pression qu'ils n'ont pas le temps de croiser et de vérifier leurs résultats. Que les chefs d'établissement se retrouvent laissés pour compte et doivent se débrouiller seuls avec les heures que l'on veut bien leur donner.

On demande aux enseignants en toutes circonstances de respecter les textes, les décrets, les lois, d'être loyaux et obéissants mais en retour nous sommes ignorés et méprisés par l'institution.

Chaque jour, nous sommes dans nos salles de cours face à un public de plus en plus difficile à qui nous nous attachons à transmettre nos enseignements et les valeurs républicaines, et cela, coûte que coûte. On nous demande de la bienveillance, on compte sur notre professionnalisme.

Mais nous donne-t-on les moyens de fonctionner pour faire face ?

Non, au contraire on nous en enlève ! Alors que devons-nous comprendre ? Une chose est certaine, les bons petits soldats que nous sommes sont excédés de ce mépris qui s'apparente à une forme de violence institutionnelle envers les personnels.

Notre employeur, au travers de ses décisions et injonctions, ses suppressions de poste, presse les agents dans les services, le volume de leur mission est en constante augmentation. Par ailleurs les besoins en contractuel explosent, instaurant une grande précarité dans les services. Pour toutes ces multiples raisons, nos conditions de travail se dégradent et concourent au mal être des personnels.

Nous profitons de ce nouveau CHSCTA pour vous alerter sur cette situation et nous vous demandons de trouver des solutions afin de rétablir des conditions de travail normales décentes.